

Charte de la randonnée en Guadeloupe

CONSEILS AUX RANDONNEURS



Conseils aux randonneurs

Le randonneur non accompagné d'un professionnel n'a pas toujours les informations lui permettant de randonner dans des conditions optimales de sécurité. Les acteurs de la randonnée en Guadeloupe s'engagent à faire connaître ces recommandations.

Choisir son itinéraire

Choisir un itinéraire adapté à ses capacités. Ne pas surestimer ses capacités. La progression et l'effort physique sont plus intenses en milieu tropical. En Guadeloupe, la plupart des sentiers (*appelés **traces** localement*) sont sportifs, réservés aux bons marcheurs. Le niveau de difficulté ainsi que la durée sont indiqués au départ de la plupart des sentiers. Il est préférable de renoncer plutôt que de chercher à se surpasser.

- Se renseigner sur l'état de l'itinéraire choisi auprès de professionnels, des Offices de tourisme et Syndicats d'initiatives, d'associations ou d'institutions acteurs de la randonnée (*voir la liste des acteurs de la randonnée*).
- Pour les itinéraires très difficiles, se rapprocher de professionnels (*voir SGAM ou CGRP*).
- Prévoir une carte récente et attention aux informations trouvées sur internet. Si elles ne viennent pas de sites officiels, elles peuvent se révéler dangereuses. Vous pouvez consulter les sites internet du Conseil Départemental de la Guadeloupe, du Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre, du Parc national de la Guadeloupe ... ainsi que le site dédié à la randonnée : « Rando Guadeloupe » : <http://rando.guadeloupe-parcnational.fr>

Avant de partir

- Se renseigner sur la météo (0892 68 08 08). Attention aux montées brutales des crues en rivière qui sont nombreuses sur les sentiers de Guadeloupe. Eau boueuse et feuilles flottantes à la surface sont des signes annonciateurs. Dans ce cas, ne pas chercher à traverser la rivière. Gagner un endroit en hauteur et patienter jusqu'à la décrue.
- Ne pas partir après 15h00. La nuit tombe vite en milieu tropical.
- Ne pas partir seul, informer quelqu'un de son itinéraire et s'y tenir.
- Ne pas oublier de charger son téléphone portable. Pour faire appel aux secours en cas de nécessité, contactez le 17 (*Police et Gendarmerie*).
- Prévoir de quoi se protéger des intempéries : pluie, vent, soleil.
- Ne pas oublier une petite pharmacie à adapter à ses pathologies.
- Prévoir de l'eau (*1,5 L d'eau par heure et par personne*) et des ravitaillements (*fruit, fruit sec, barre énergétique*).
- Partir avec de bonnes chaussures de marche et vérifier l'état de l'ensemble de votre matériel de marche.

Pendant la randonnée

↳ suivre son itinéraire

Rester sur l'itinéraire choisi ; suivre les balisages officiels ; ne pas prendre de raccourcis pour éviter les piétinements.



Conseils aux randonneurs

Pendant la randonnée

↳ respecter les autres usagers et les lieux traversés

- Respecter les autres usagers en randonnant dans le calme et la tranquillité : faire preuve de courtoisie et de discrétion.
- Repartir avec ses déchets : bouteilles d'eau vide, papiers d'emballage, mouchoirs en papier, restes alimentaires dégradent les lieux et attirent les rats.
- Éviter tous prélèvements de végétaux : ne pas ramasser et ne pas cueillir les fruits, fleurs, légumes des propriétés que vous traversez. *ATTENTION – Dans certains espaces naturels, tout prélèvement est interdit.*
- Garder vos chiens en laisse. *ATTENTION - Certains espaces sont interdits aux animaux domestiques qui dérangent la faune sauvage, respecter cette réglementation.*
- Éviter de faire du bruit pour profiter de la quiétude des lieux.
- Éviter de faire du feu : préférer les emplacements aménagés à cet effet (*dans les barbecues sur les aires de pique-nique ou dans un réchaud portatif*). Les feux au sol endommagent les racines des arbres, qui, ainsi fragilisés, peuvent tomber.
- Refermer les barrières.

Respecter les espaces protégés !



La Guadeloupe regorge de richesses naturelles. Un ensemble d'espaces naturels remarquables est soumis à des dispositifs réglementaires. C'est le cas des cœurs du Parc national de la Guadeloupe, des Réserves Naturelles, des terrains du Conservatoire du Littoral, ainsi que des Forêts domaniales et départementales. Cette réglementation est indiquée au départ des sentiers ou disponible sur les sites internet des gestionnaires. En la respectant, vous contribuez à la protection du patrimoine naturel de la Guadeloupe.

Après la randonnée

- Faire parvenir remarques, anomalies et informations recueillies sur le terrain (*chute d'arbre, glissement de terrain,*) qui aideront les gestionnaires (*voir liste*) pour intervenir plus rapidement sur le terrain.



Annuaire des acteurs de la randonnée en Guadeloupe

Institutions

- Conseil Départemental
Bd. du Gov. Félix Eboué
97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 99 77 77
Fax : 0590 99 76 00
Internet : www.cg971.fr
SIG randonnée : www.sig3d.cg971.fr
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
323 Bd. du Général de Gaulle
97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 81 33 57
Fax : 0590 81 24 28
E-mail : djscs971@drjscs.gouv.fr
- CREPS
BP 220
Route du Raizet – Petit Pérou
97182 Les Abymes Cedex
Tél. : 0590 82 18 23
- Conseil Régional
Av. Paul Lacavé – Petit-Paris
97109 Basse-Terre Cedex
Tél. : 0590 80 40 40
Fax : 0590 8134 19
Internet : www.cr-guadeloupe.fr
- Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe
5, Square de la Banque
BP 555
97166 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél. : 0590 82 09 30
Fax : 0590 83 89 22
E-mail : info@lesilesdeguadeloupe.com
Internet : www.lesilesdeguadeloupe.com

Gestionnaires

- Parc national de la Guadeloupe
Montéran
97120 Saint-Claude
Tél. : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56
Internet : www.guadeloupe-parcnational.fr
« Rando Guadeloupe » :
<http://rando.guadeloupe-parcnational.fr>
- Office National des Forêts
Direction régionale de Guadeloupe
Jardin Botanique
BP 648
97109 Basse-Terre Cedex
Tél. : 0590 99 28 99
Fax : 0590 81 48 77
- Conservatoire du Littoral
Antenne de Guadeloupe
Allée des Bougainvilliers – Cité Guillard
97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 81 04 58
Fax : 0590 81 57 09
E-mail : guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr

Structures représentatives

- Syndicat Guadeloupéen des Accompagnateurs en Montagne
E-mail : aamg971@gmail.com
Internet : www.rando-guadeloupe.fr
- Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre
Tél. : 0590 20 98 31
Email : cgrp971@orange.fr
Internet : <http://guadeloupe.ffrandonnee.fr>
- Comité Trail Guadeloupe
C/o Altitudes Tropicales
Morne Houël
97120 Saint-Claude
Tél. : 0690 54 39 17
E-mail : info@altitudestropicales.com